



411598 - Des prières qu'elle adresse à Allah involontairement contre d'autres sont parfois exaucées

question

J'ai une amie qui dit qu'il lui arrive de faire des invocations contraires à sa volonté et qu'elles se réalisent. Par exemple, elle veut demander du bien pour quelqu'un mais il lui arrive tout de suite l'idée de faire le contraire et elle le fait involontairement et la mauvaise prière se concrétise parfois. Elle en est fatiguée maintenant et sollicite assistance pour savoir ce qu'elle doit faire.

la réponse favorite

Louange à Allah.

Invoquer Allah contre d'autres injustement est une transgression. Toutefois si on le fait involontairement, on encourt rien. Puisque l'intéressé craint d'agir de la sorte, elle doit retenir sa langue et ne plus prier ni pour ni contre qui que ce soit. Car il est plus important d'écarter un préjudice que de réaliser un avantage.

Nous lui conseillons de pratiquer l'exorcisme religieux. Car il se peut qu'elle soit possédée par un djinn qui emploie sa langue pour parler à sa place et que l'invocation exprimée coïncide avec un moment propice à l'exaucement.

Mouslim (3014) a rapporté d'après Djaber (p.A.a) que le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) a dit: « ne priez pas contre vous-mêmes ni contre vos enfants ou vos biens car cela peut tomber à un moment où Allah exauce toute invocation qui Lui est adressée. » .

Nous demandons à Allah de la guérir et de la débarrasser du mal qui l'habite.

Allah le sait mieux.